

# Formation Educateur spécialisé



## Rapport d'activité - mai 2023 -

## Sommaire

<b>Préalable.....</b>	<b>3</b>
<b>I – Trois promotions, trois entités.....</b>	<b>5</b>
I – a) Une évolution notable dans les statuts des apprenants .....	5
I – b) Un nombre fluctuant d'éducateurs en formation.....	6
I – c) La promotion 2022/2025 .....	7
I – d) La promotion 2021/2024 .....	8
I – e) La promotion 2020/2023.....	9
<b>II – Des volets de formation spécifiques .....</b>	<b>11</b>
II – a) Les contrats pédagogiques .....	11
II – b) La mobilité internationale .....	11
II – c) La validation des acquis de l'expérience .....	12
<b>III – Focus pédagogique : le numérique, de l'initiation au développement de compétences</b> <b>.....</b>	<b>12</b>
III – a) les premières bases .....	12
III – b) compétences techniques .....	13
III – c) de la sensibilisation à la prévention des risques .....	13
III – d) des savoirs expérientiels .....	14
<b>Pour conclure .....</b>	<b>15</b>
<b>Coordonnées.....</b>	<b>16</b>

L'an passé, nous faisons état d'un changement de profil chez les apprenants et d'une nette augmentation du nombre d'entrants en formation. Les étudiants de première année issus de terminale sont plus nombreux depuis la mise en œuvre de la plateforme d'inscription pour la première année dans l'enseignement supérieur (Parcoursup). De plus, les demandeurs d'emploi semblent plus jeunes, leur sortie du parcours scolaire ayant entraîné leur inscription en mission locale ou à pôle emploi, ce statut n'est plus forcément gage d'une expérience professionnelle. Nous voyons également une augmentation du nombre de salariés (apprentis et cours d'emploi).

A la vue de cette évolution qui a pu générer des tensions dans la vie des dernières promotions, nous avons fait le choix, pour cette rentrée 2022/2023, parallèlement à une augmentation d'effectif, d'augmenter le nombre de groupes de référence de parcours et de créer un groupe spécifique composé uniquement de salariés. Les soixante-seize apprenants accueillis en septembre ont donc été répartis dans six groupes. Cette répartition qui allège considérablement le nombre d'apprenants par groupe (nous sommes passés de seize, voir dix-sept apprenants par groupe à douze ou treize) permet d'assurer une approche collective qui respecte la dimension individuelle dans les apprentissages. La disponibilité des référentes de parcours pour les accompagnements individuels s'est ainsi sensiblement accrue. Pour l'équipe de l'IRTSCA, c'est un élément nécessaire au maintien de la qualité de notre prestation de formation, d'autant que les situations complexes à traiter (précarité, santé physique, santé mentale, etc.) s'accroissent considérablement.

Dans ce nouveau contexte, le contrôle continu instauré pour la créditation d'ECTS (European Credits Transfer System en anglais)<sup>1</sup> s'effectue sur une majorité de modules de formation. L'appréciation des savoirs acquis se réalise ainsi tout au long des six semestres de la formation à partir des trente-six évaluations conçues par l'équipe pédagogique. Les sept épreuves de certification organisées en plus de ce contrôle continu évaluent, quant à elles, les compétences acquises et attendues dans le cadre du diplôme d'Etat.

C'est entre autres à partir de ces résultats semestriels que la commission pédagogique étudie deux fois par an la situation de l'ensemble des apprenants de la filière. Cette commission rassemble les représentants des différents acteurs de la formation (Education Nationale, DREETS, IRTSCA, professionnels du secteur, apprenants et formateurs). Au-delà de la créditation d'ECTS, comme pour l'université, différentes dimensions entrent maintenant en ligne de compte dans la formation des éducateurs spécialisés. En effet, l'assiduité et les résultats semestriels sont devenus les deux critères principaux qui permettent le passage des apprenants en année supérieure. Ce nouveau fonctionnement induit une augmentation des aménagements des parcours de formation et donc une « personnalisation » résultant des redoublements, des suspensions de formation ou des réorientations vers d'autres formations professionnelles.

Dans l'objectif de permettre aux apprenants de satisfaire leur parcours de formation, les référentes de parcours contrôlent chaque mois leur assiduité et proposent un rattrapage adapté des cours manqués quand cela est possible. Ces éléments consignés concourent à la rédaction d'une note de situation transmise chaque semestre à la responsable de la formation qui en fait part à la commission pédagogique.

---

<sup>1</sup> Pour rappel, le système de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) est un outil de l'enseignement supérieur visant à rendre les études et les cours plus transparents à l'échelle de l'Europe. Il aide les étudiants à se déplacer d'un pays à l'autre et à faire reconnaître leurs qualifications universitaires et leurs périodes d'études à l'étranger. L'ECTS permet aux « crédits » acquis auprès d'un établissement d'enseignement supérieur d'être comptabilisés pour l'obtention d'une qualification dans un autre établissement. Les crédits ECTS représentent un apprentissage fondé sur des acquis d'apprentissage clairement définis ainsi que sur la charge de travail qui leur est associée. Un grade licence, comme le diplôme d'éducateur spécialisé, correspond à 180 ECTS. Source : [education.ec.europa.eu](http://education.ec.europa.eu)

Cette organisation s'inscrit pleinement dans le suivi des apprenants et elle permet une connaissance de chaque situation. Nous constatons que dorénavant l'accompagnement individuel prend une place de plus en plus importante dans la formation des futurs professionnels.

L'année 2022/2023 marque également le passage en journée de formation de sept heures. Cette nouvelle organisation a démarré avec la promotion des apprenants de 1<sup>ère</sup> année. Nous envisageons cette évolution comme une plus-value, pour le moment, nous gérons les premières contraintes liées à ce changement. En effet, nous remarquons que ce rythme demande une concentration sur une amplitude plus importante de la part des apprenants qui découvrent, pour une grande majorité, les cours magistraux dispensés en amphithéâtre. Les pauses pendant ces cours ont d'ailleurs été multipliées par deux. De plus, pour ne pas augmenter l'amplitude de la formation sur la fin de journée, la pause méridienne a été réduite à une heure. En conséquence, même si les contenus des différents axes s'alternent plus aisément, cette organisation impacte les suivis individuels puisque les rendez-vous pédagogiques et les entretiens de soutien ne peuvent se programmer qu'en fin de journée, après dix-sept heures.

L'équipe de référentes de parcours qui assure l'accompagnement individuel des apprenants s'est encore étoffée cette année avec l'embauche en CDD, en renfort, d'une formatrice à temps plein. Alexia Camacho, éducatrice spécialisée, diplômée d'un Master II en sciences de l'éducation et de la formation a rejoint l'équipe pédagogique déjà composée de 6 formatrices.

2023, c'est aussi l'année du changement sur le versant administratif puisque Sandrine François, l'assistante pédagogique de la formation, a fait valoir ses droits à la retraite. Ses vingt-neuf années d'engagement auprès des apprenants et de soutien au travail pédagogique des formateurs ont apporté de la couleur et de l'inspiration dans l'histoire de la filière. Son approche humaniste et bienveillante a marqué les apprenants des vingt-neuf promotions qui se sont formées à l'IRTSCA pendant cette période.

Lola Santos assure maintenant ces fonctions d'assistante pédagogique et a rejoint l'équipe de la filière depuis le mois de mars.

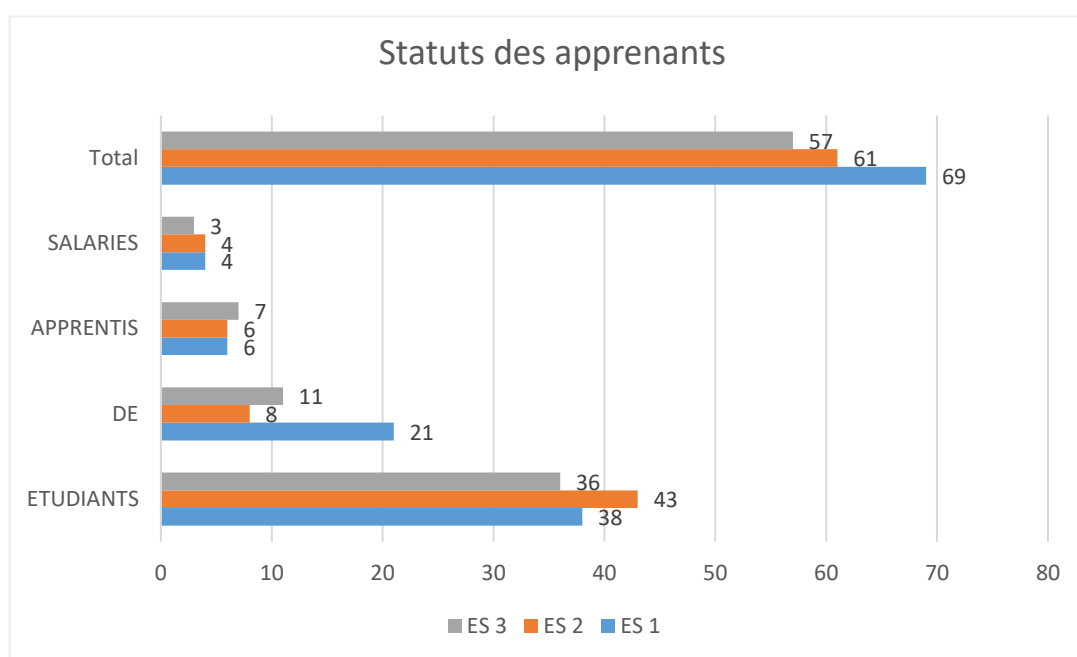
**Cyrille MUSIEDLAK,  
Responsable de la formation.**

## I – Trois promotions, trois entités

Cette année, une cohorte de 190 apprenants a constitué les trois promotions de la rentrée. Parmi les quatre statuts existants aujourd’hui dans la formation, les étudiants sont majoritaires, puis viennent les demandeurs d’emploi, les apprentis et enfin les salariés en situation de cours d’emploi. A la vue du nombre important d’entrants en première année et après la création d’un cinquième groupe en 2021, nous avons décidé de constituer un sixième groupe de référence de parcours composé des apprentis et des salariés en cours d’emploi pour cette rentrée du cycle 2022/2023. De plus, les apprenants de deuxième année sont accueillis dans cinq groupes distincts. Cette organisation nous permet ainsi d’accompagner et d’animer des groupes composés de 12 à 13 apprenants par référent de parcours; c’est également une stratégie pour répondre aux besoins rencontrés par les nouveaux profils des étudiants<sup>2</sup>.

### I – a) Une évolution notable dans les statuts des apprenants

Le statut des apprenants tend à évoluer sur les trois années présentées dans ce rapport d’activité.



La répartition entre les demandeurs d’emploi et les étudiants, induite par le quota de financement fixé à 59 apprenants par an par la région, est fluctuante suivant les années. En effet, si le nombre d’entrants demandeurs d’emploi est inférieur à un tiers de ce quota, le nombre de places libéré est automatiquement ouvert aux étudiants (Parcoursup).

Les salariés effectuant leur formation en cours d’emploi demeurent encore cette année à la marge puisqu’ils sont au nombre de 4 sur deux promotions et de 3 pour les apprenants en fin de cycle. La réduction des fonds de formation des établissements du secteur et le coût important de la formation restent pour nous l’explication de ce nombre limité d’autant que le nombre d’apprentis tend lui à augmenter.

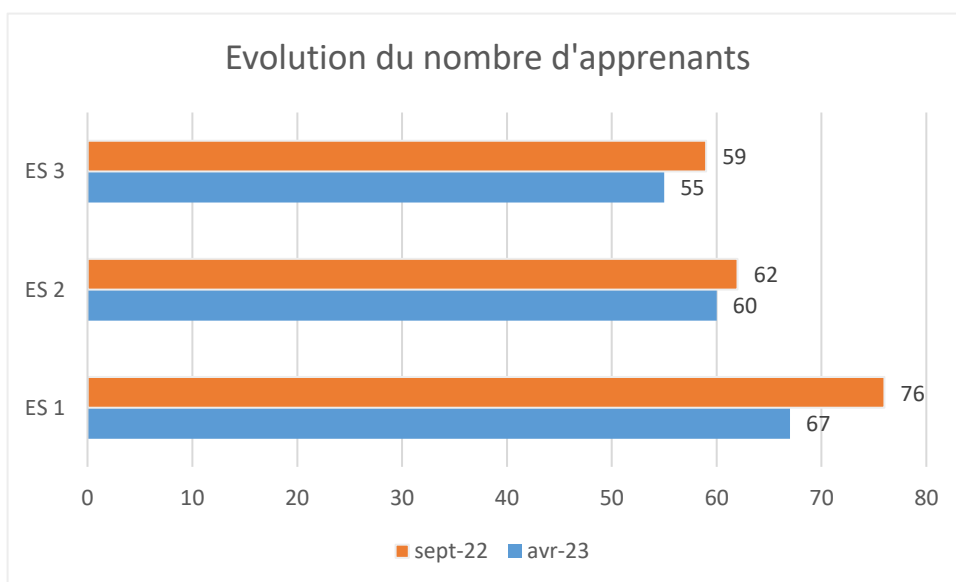
Nous constatons que les aspirants au métier d’éducateur spécialisé réussissent de plus en plus à convaincre les employeurs à signer ce type de contrat pour financer leur formation. Nous notons effectivement une forte

<sup>2</sup> Cf. Rapport d’activité formation ES 2022 « De manière générale, nous repérons une évolution du profil des apprenants et même si ce constat s’effectue sur plusieurs angles, nous notons un rapport à la formation qui change. Par exemple, les étudiants qui ont comme référence unique le modèle scolaire académique éprouvent des difficultés à s’inscrire dans les ateliers d’analyse et de réflexion qui leur demandent une concentration et un engagement sur plusieurs heures, sans autre support que leur parole et le partage d’expérience. Ces difficultés de présence aux autres et de mobilisation dans une dynamique de professionnalisation questionnent nos pratiques pédagogiques. »

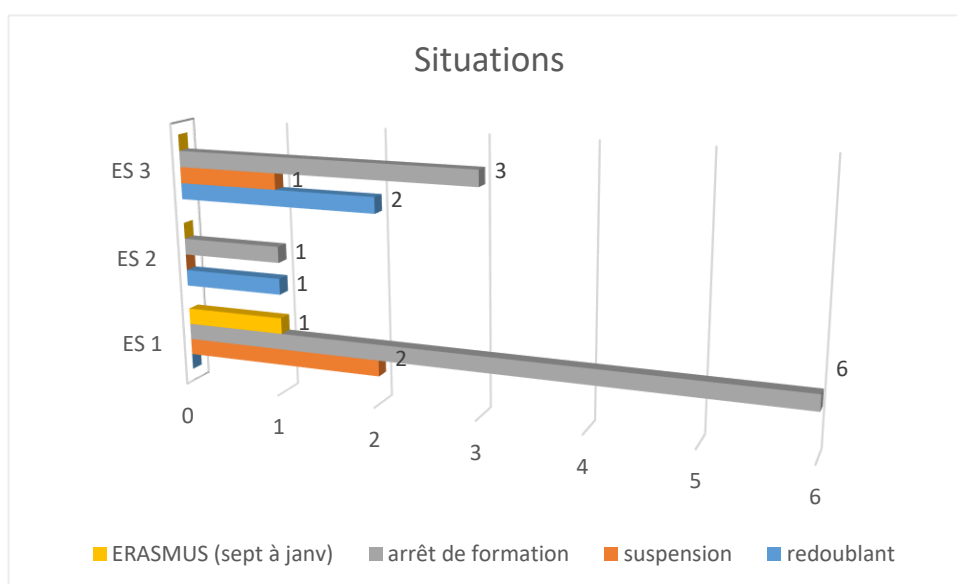
augmentation de signature de contrat en deuxième et troisième année de formation, contractualisation qui s'effectue après une période de stage qui permet visiblement aux deux parties, étudiant et employeur, de mesurer les avantages de cette formule.

### I – b) Un nombre fluctuant d'éducateurs en formation

Chaque année, le nombre d'apprenants évolue en cours d'année en fonction de l'aménagement des parcours de formation. En effet, les situations particulières rencontrées demandent parfois une suspension de formation sur une année, un départ pour un autre centre de formation ou bien encore un arrêt de formation.



Les situations personnelles problématiques demandent une attention particulière de la part de l'ensemble des professionnels de l'IRTSCA et donc un accompagnement spécifique dans le parcours de formation qui peut être lié à une dimension administrative ou pédagogique. Il s'agit essentiellement de difficultés inhérentes à des conditions de vie précaires ou d'un état de santé défaillant (santé mentale ou physique).

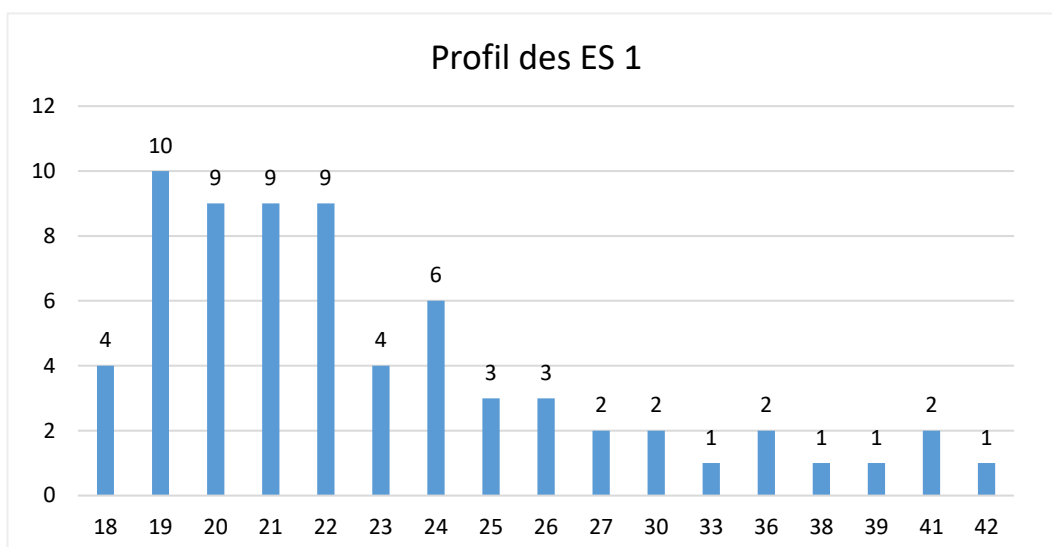


### I – c) La promotion 2022/2025

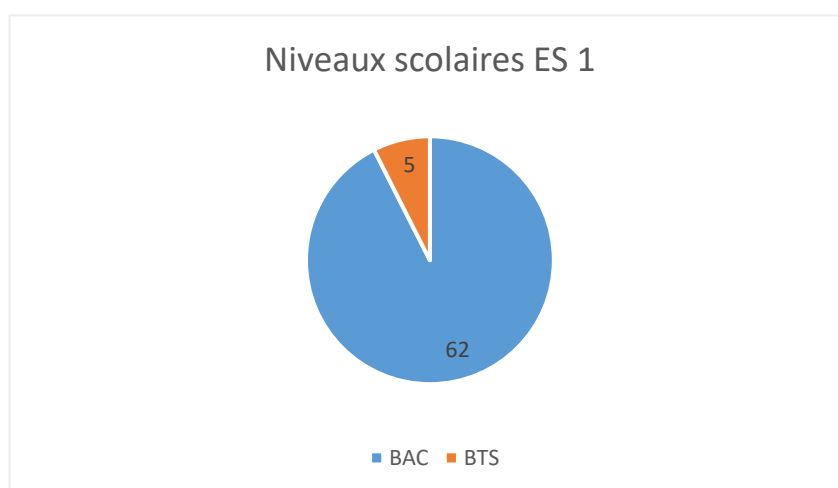
Les apprenants de cette promotion sont au nombre de 76 à la rentrée de septembre. Aujourd’hui, ils sont 67 à se projeter sur un passage en deuxième année de formation.

#### - Le profil :

Les apprenants sont âgés de 18 à 42 ans. Globalement, l’âge moyen est de 23 ans.

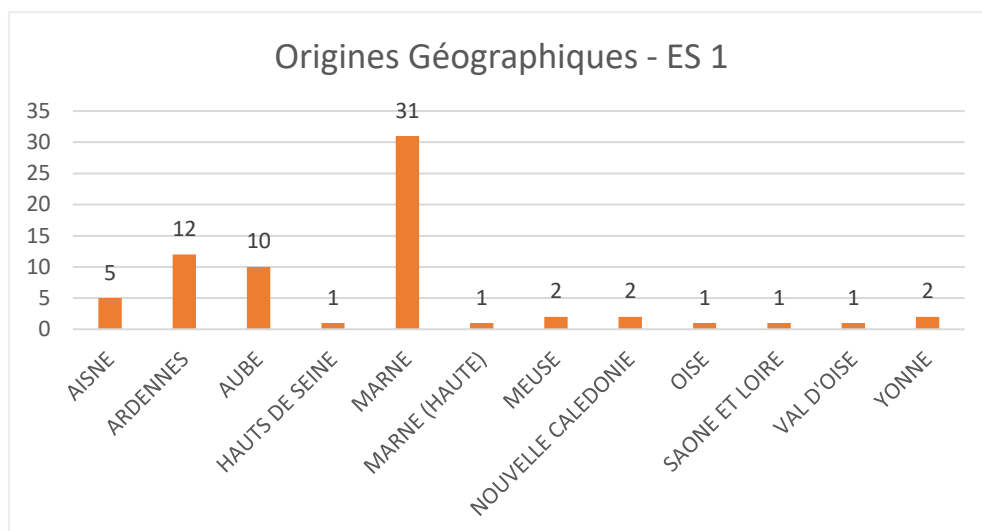


Comme pour les années précédentes la majorité des apprenants possède un niveau Bac et le nombre d’apprenants détenteur d’un diplôme d’études supérieures reste faible. De plus, comparativement aux années précédentes, il n’y a pas de diversité dans les diplômes supérieurs existants.



### - Les origines géographiques <sup>3</sup>:

Les territoires d'origine des apprenants sont au nombre de 12 cette année alors qu'en 2021 nous dénombrons 18 départements différents. 10 apprenants proviennent de départements situés hors région Grand Est contre 17 en 2021.



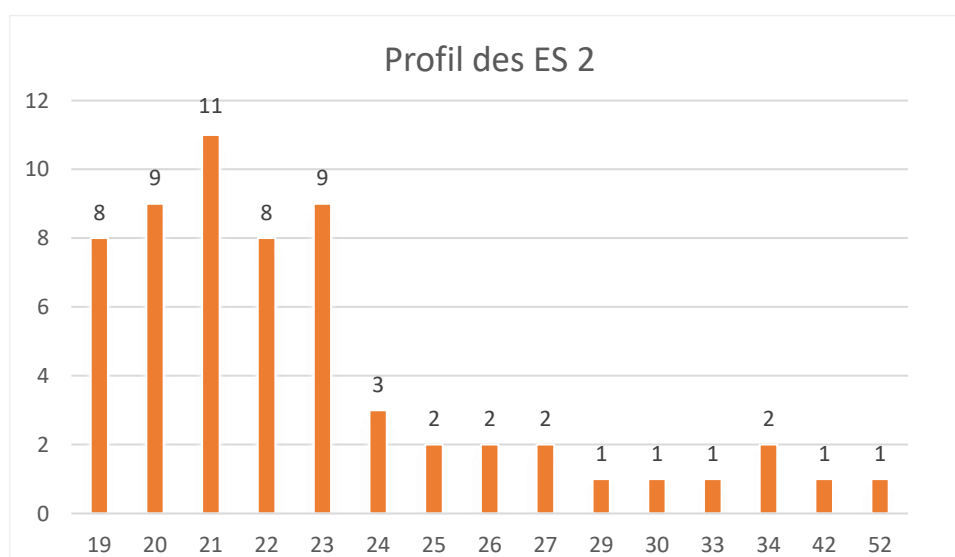
Nous notons l'entrée en formation de deux apprenantes issues du territoire de Nouvelle Calédonie, une première pour la filière des éducateurs spécialisés qui travaille de ce fait en collaboration avec l'Association d'Enseignement Scientifique, technique et Economique (ACESTE) pour qu'elle puisse mettre en œuvre son accompagnement dans le cadre des programmes d'aides individuelles et de bourses offerts par les différentes collectivités ou institutions.

#### I – d) La promotion 2021/2024

Les apprenants de cette promotion sont au nombre de 61. Six sont apprentis et deux sont en situation d'emploi.

### - Le profil :

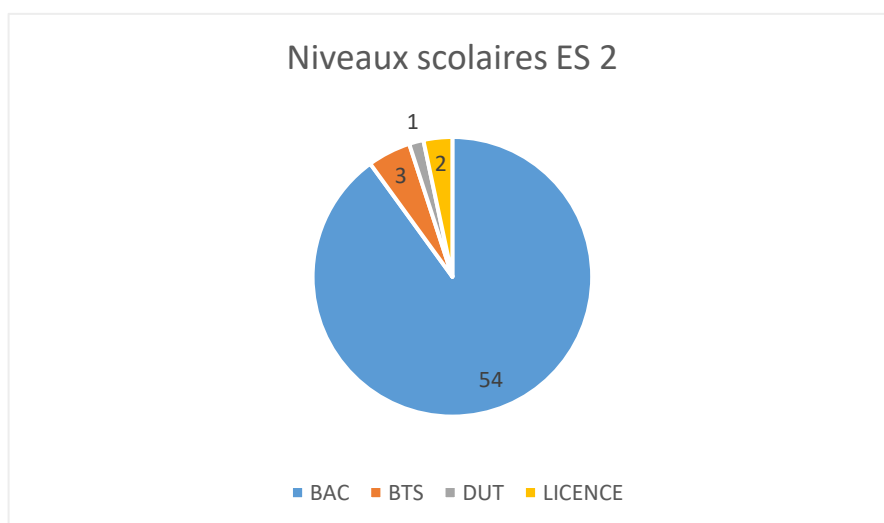
Les apprenants sont âgés de 19 à 52 ans. La moyenne d'âge est de 23 ans.



<sup>3</sup> Les adresses de résidence fournies par les apprenants à l'entrée en formation sont nos références de base pour déterminer les origines géographiques.

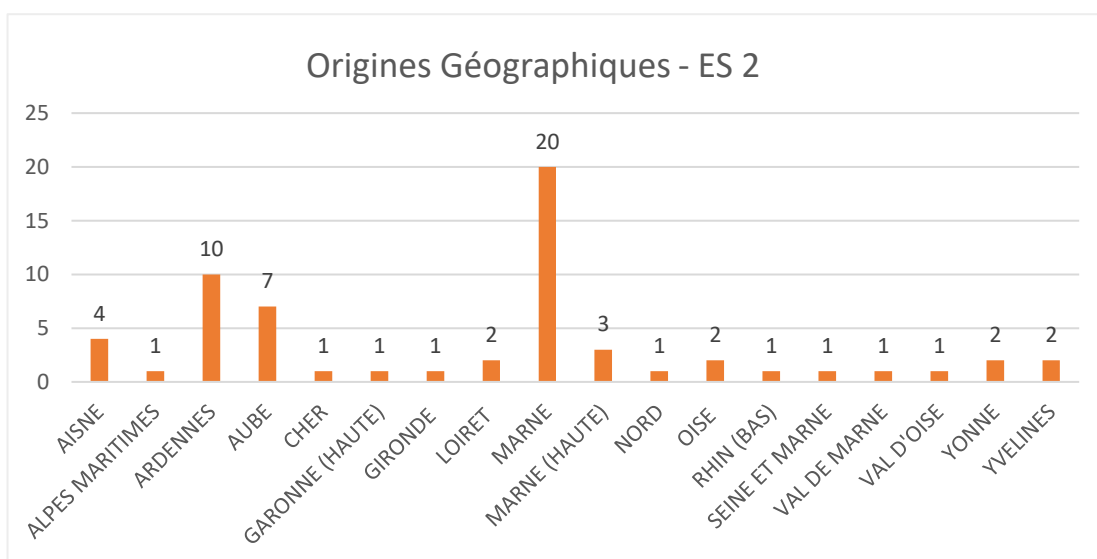


Même si les diplômes supérieurs restent à la marge pour cette promotion, une diversité est à noter.



### - Les origines géographiques :

Les apprenants sont issus de 18 départements différents et 21 d'entre eux proviennent de départements situés hors région Grand Est.

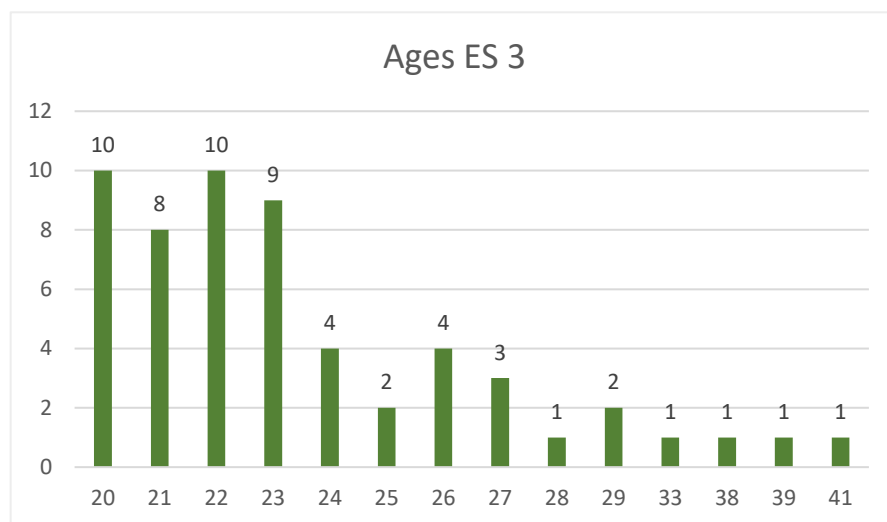


### I – e) La promotion 2020/2023

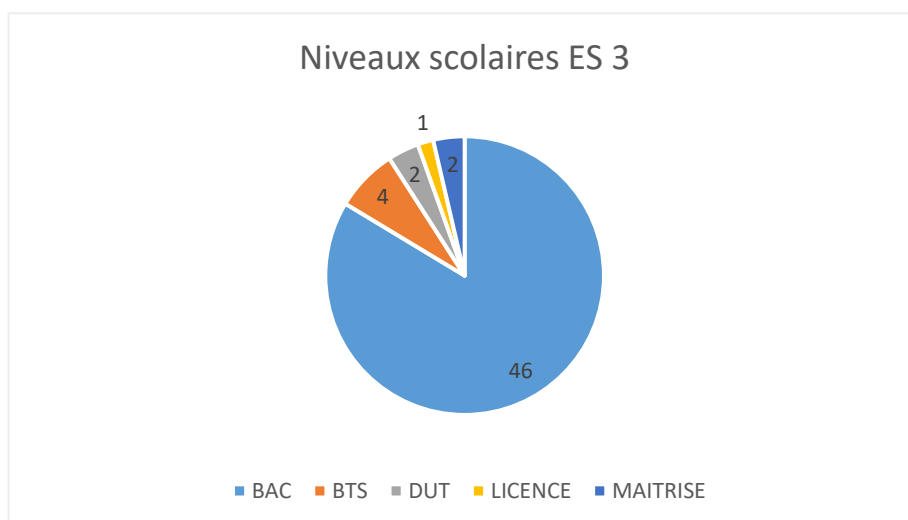
Les apprenants de cette promotion étaient au nombre de 59 à la rentrée de septembre. Aujourd'hui ils sont 55 à se présenter au diplôme. Cette diminution s'explique par deux arrêts de stage prononcés par des sites qualifiants et deux arrêts de formation demandés par les apprenants. 10 d'entre eux sont en situation d'emploi, 3 sont salariés en cours d'emploi et 7 sont apprentis.

### - Le profil :

Les apprenants sont âgés de 20 à 41 ans. La moyenne d'âge est de 21 ans.

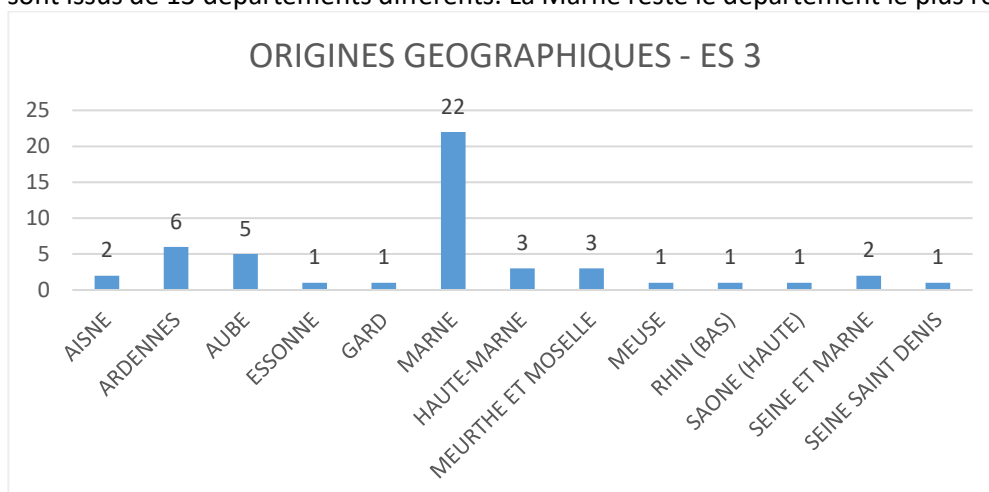


Le niveau d'étude est marqué par un nombre plus important et une plus grande diversité des formations réalisées post Bac par rapport aux deux autres promotions.



#### - Les origines géographiques :

Les apprenants sont issus de 13 départements différents. La Marne reste le département le plus représenté.



## II – Des volets de formation spécifiques

---

### II – a) Les contrats pédagogiques

La présentation au diplôme d'Etat ne pouvant se faire en candidat libre, l'IRTSCA propose un contrat pédagogique aux candidats qui n'ont pas obtenu leur diplôme. Cinq apprenants qui ont validé partiellement leur diplôme à la session de juin 2022 ont reçu cette proposition au mois de septembre suivant. Trois d'entre eux sont venus compléter leur formation par un nombre d'heures spécifique, dispensé en individuel ou en collectif.

Ces temps de formation sont proposés en fonction des domaines de compétences qui n'ont pas été validés, le volume d'heures est donc variable en fonction des candidats. De plus, nous exigeons qu'un temps d'expérience pratique attendant au domaine de compétences non validé s'effectue.

Cette démarche permet aux futurs candidats au diplôme de s'appuyer sur des situations concrètes pour élaborer les dossiers attendus dans le cadre des épreuves de certification. Le contrat pédagogique se réalise ainsi dans une alternance entre apports théoriques et expérimentation. Cette formule permet aux apprenants de s'engager dans une première expérience professionnelle quand ils en ont la possibilité ou bien d'effectuer un nouveau stage conventionné d'une durée minimum de 8 semaines.

Deux personnes se présenteront finalement à la session de 2023, une pour le domaine de compétences n°1 sur la relation éducative (mémoire) et l'autre sur le domaine de compétences n°4 (dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux). Le dernier apprenant n'a pas souhaité aller au bout de son parcours pour se présenter à l'épreuve du DC1 concernant le mémoire de pratique professionnelle.

### II – b) La mobilité internationale

Les apprenants ont la possibilité d'effectuer un stage à l'international au cours de leur 2<sup>ème</sup> année de formation, entre mi-septembre et mi-avril.

Compte-tenu des impératifs liés à la certification, les stagiaires en mobilité ne réalisent que les 14 premières semaines de stage à l'international afin d'être présents avec l'ensemble de leur promotion au regroupement de janvier lors duquel le travail préparatoire aux certifications démarre. Exception faite pour les apprenants effectuant leur stage en Suisse qui effectueront la totalité de leur stage à l'étranger sous réserve de participer aux regroupements qui auront lieu à partir du mois de janvier.

Ces apprenants poursuivent ensuite un stage de 8 semaines en France dans le même domaine que le stage réalisé à l'étranger. Cela leur permet d'avoir un regard croisé entre la France et le pays étranger choisi sur une thématique et de pouvoir observer deux lieux d'exercice professionnel.

Au cours de l'année 2022, 4 étudiants ont effectué un stage à l'international :

- Deux apprenants ont réalisé un stage de 22 semaines dans un Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire (APEMS) à Lausanne en Suisse
- Une apprenante a réalisé un stage de 14 semaines à la maison des jeunes « La Barak » à Granby au Québec
- Une apprenante a réalisé un stage de 14 semaines au foyer d'accueil pour adultes en situation d'autisme « Mistral » à Liège en Belgique.

## II – c) La validation des acquis de l'expérience

Pour cette année universitaire 2022/2023, sur l'ensemble des stagiaires accompagnés par l'IRTSCA, treize ont été accompagnés par deux formatrices de la filière. Chaque personne a pu bénéficier de 24 heures d'accompagnement réalisé encore pour cette année de façon collective. Deux groupes ont été constitués, un premier de cinq stagiaires composé de trois Aides Médico-Psychologiques, un Moniteur Educateur et une maîtresse de maison. Le second de huit stagiaires, composé de professionnels issus du même établissement médico-social.

Une des formatrices a bénéficié de la formation à l'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience organisée en interne, avec le pôle ressources VAE de l'IRTSCA.

Cette formation a permis de construire une ingénierie commune, renforçant les temps individuels pour les stagiaires et les temps d'expertise des productions écrites. Cette formation a également permis une réflexion sur les parcours de diplomation, en imaginant plus de ponts entre l'obtention du diplôme par le biais de la VAE et par la formation initiale.

## III – Focus pédagogique : le numérique, de l'initiation au développement de compétences

---

La réforme du diplôme de 2018 nous a conduit à développer des contenus de formation spécifiques pour à la fois sensibiliser les apprenants à la fracture du numérique et leur apporter des compétences techniques sur les outils numériques mobilisables dans le travail social.

En première année, l'équipe pédagogique accompagne les apprenants dans différents espaces de formation où la question du numérique est centrale. Ce module transversal aux apprenants des filières Educateur Spécialisé et Educateur Technique Spécialisé permet le repérage des enjeux du numérique dans le travail éducatif dans lequel ils ont choisi de s'inscrire.

En deuxième année, les apprenants sont spécifiquement formés aux outils de communication numériques pour développer les compétences attendues dans l'expression et la communication professionnelle dans le travail social.

### III – a) Les premières bases

Lors du module dispensé en première année, les contenus inhérents au développement de compétences techniques sont assurés par un enseignant spécialisé en informatique. Les apprenants sont formés aux outils bureautiques, comme par exemple l'utilisation de Word ou de logiciels gratuits. Cette première étape nécessaire aux apprentissages de base leur permet de s'initier à une démarche rédactionnelle académique. En effet, les règles et les normes d'un écrit sont vues pour assurer une rédaction d'écrits professionnels idoines.

Dans un second temps, l'enseignant les entraîne dans la création d'un site internet interactif. A partir de différents thèmes imposés par l'équipe pédagogique, les apprenants réalisent des recherches, utilisent les ressources du Web et réfléchissent aux contenus envisageables dans la transmission d'informations à un public cible.

La conception d'un site internet devient alors l'objectif du partage des connaissances acquises pendant ce module de formation. Les sites ainsi créés sont présentés à l'ensemble de la promotion et évalués dans le cadre du contrôle continu par l'enseignant sur la partie technique et par l'équipe pédagogique de la filière sur le volet contenus.

### III – b) Des compétences techniques

Le module de formation dispensé en deuxième année de formation est directement rattaché à une épreuve de certification. En effet, l'épreuve du bloc n°5 « expression et communication écrite et orale » a pour objectif d'évaluer les compétences suivantes<sup>4</sup> :

Compétences	Indicateurs de compétences
<b>Gérer, rédiger et transmettre de l'information</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en place des outils de recueil d'informations</li><li>- Traiter, sélectionner et transmettre une information</li><li>- Elaborer et rédiger des écrits professionnels</li><li>- Réajuster les écrits professionnels en tenant compte des évolutions des situations et des contextes</li><li>- Adapter sa communication et les informations à différents destinataires</li><li>- Repérer le caractère d'urgence d'une information à transmettre</li><li>- Appliquer les procédures de communication de l'information qui existent dans l'institution</li><li>- Respecter les règles du partage d'informations</li></ul>
<b>Appréhender et mobiliser l'environnement numérique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Utiliser les outils bureautiques et les outils numériques</li><li>- Utiliser les différents modes de communication pour partager l'information dans le respect du cadre réglementaire</li><li>- Exercer une veille sur les usages numériques</li></ul>

Ainsi, les apprenants sont formés par un enseignant à la conception et à la présentation d'un support numérique de communication. Accompagnés dans l'acquisition de ces compétences techniques, les apprenants s'appuient sur un écrit professionnel rédigé pendant leur expérience de stage pour élaborer un diaporama. Ce dernier leur servira de support lors de la présentation orale qu'ils seront amenés à effectuer dans le cadre de la certification.

### III – c) De la sensibilisation à la prévention des risques

La question du droit dans l'univers du numérique, que ce soit du point de vue des professionnels en travail social ou de celui des personnes concernées est traitée dans un cours magistral d'une durée de sept heures. Ainsi, des éléments fondamentaux apportés par une approche académique, viennent sensibiliser les apprenants à la prévention des risques liés à l'usage du numérique.

En complémentarité, Liliane Mathieu, enseignante et coordinatrice du département « techniques d'éducation spécialisée » au sein du CEGEP de Granby au Québec, présente les résultats de sa thèse sur la cyberdépendance des adolescents. Elle apporte ainsi des éléments sur la situation au Québec et expose des données permettant de mieux comprendre le processus de dépendance.

<sup>4</sup> Arrêté du 10 mars 2020, annexe n°VII, référentiel de compétences.

### III – d) Des savoirs expérimentiels

Afin de permettre un croisement entre les apports théoriques et les retours d'expérience, nous faisons le choix d'inviter chaque année des témoins vivants de l'usage du numérique dans le travail social. Il s'agit de professionnels utilisant des outils numériques qui viennent rendre compte de leur expérience auprès de personnes vulnérables ou de personnes concernées par un accompagnement mobilisant un environnement numérique.

Pour ce module de formation, comme pour bien d'autres dans le cursus de formation des éducateurs spécialisés, nous partons du postulat que l'expérience de la personne, à travers son histoire, son vécu, sa singularité, contient en elle-même une connaissance et une perception plus ou moins fine de ce qui la met en situation de vulnérabilité, ainsi qu'un certain nombre de savoir-faire et de connaissances contribuant à l'amélioration de sa situation.

Ainsi, des jeunes accueillis en Institut Médico-Educatif sont venus témoigner de leur expérience dans un atelier d'expression artistique qui leur permet de faire de la radio. Des membres du dispositif « Emmaüs connect » ont pu témoigner de leur action contre la fracture sociale liée à l'usage du numérique dans la société civile.

Une jeune mineure souffrant de troubles du comportement a rencontré les apprenants pour expliquer comment un outil numérique élaboré par une éducatrice lui permet aujourd'hui de mieux exprimer ses états d'angoisse et ainsi anticiper des situations explosives pour elle et son environnement.

Le syndrome HIKIKOMORI<sup>5</sup> a été expliqué par des professionnels d'un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie qui accompagnent des jeunes reclus et cyberdépendants. Enfin, des personnes en situation de handicap sont venues partager leur expérience sur l'usage d'outils numériques mobilisés comme système de compensation dans leur vie quotidienne, notamment sur le versant de la communication entre pairs et avec les professionnels.

---

<sup>5</sup> « Cette conduite de retrait est spectaculaire. Ces jeunes gens, le plus souvent des garçons d'environ 18 ans, s'isolent dans leur chambre et ne la quittent plus pendant une durée de deux ans en moyenne. Ils vivent volets clos, sans rythme nyctéméral, souvent dans une grande incurie, rompent tout lien social et abandonnent études ou emploi. L'échange avec leur entourage familial se limite au strict minimum. » BENOIT Jean-Pierre, « Le syndrome de Hikikomori des jeunes Japonais : syndrome, posture, ou imposture ? », *Enfances & Psy*, 2015/1 (N° 65), p. 74-84. DOI : 10.3917/ep.065.0074. URL : <https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2015-1-page-74.htm>

## Pour conclure

---

L'équipe pédagogique de la filière maintient son développement de compétences en s'inscrivant dans des formations spécifiques et en s'inscrivant dans une dynamique de veille.

Ainsi, Julie Fichet et Marine Dumaine se sont formées à l'utilisation d'outils de simulation et simulateurs de vieillissement afin de pouvoir encadrer la formation qui a pour objectif de répondre aux questionnements des équipes relatifs au vieillissement du public accompagné. Cette formation permet aux professionnel-le-s de comprendre et d'intégrer les nouveaux enjeux, afin de mettre en œuvre un accompagnement spécifique à destination des personnes concernées par le vieillissement et leur entourage<sup>6</sup>.

Maud Rieffel a participé à une recherche participative, appelée Espace collaboratif. La collaboration entre le CNRS, le Conservatoire des Arts et des Métiers et ATD Quart Monde en est à l'origine. Cet espace, constitué de trois groupes de pairs (une dizaine de praticiennes du secteur social, une dizaine de personnes ayant l'expérience de la pauvreté et/ou de l'exclusion, soutenues par le Centre social des 3 cités à Poitiers et ATD Quart Monde, une dizaine de chercheur-e-s académiques) a travaillé pendant trois années en alternant des moments de travail en groupes de pairs et en croisement des savoirs, lors de journées de plénières.

En parallèle et dans la même mouvance, Maud Rieffel a suivi une formation de 5 jours qui lui a permis de développer des compétences en matière de croisement des savoirs. Grâce à cette formation, les apprenants de l'unité d'approfondissement "participation des personnes accompagnées" ont pu bénéficier de deux jours en croisement des savoirs et des pratiques avec ATD Quart Monde.

Christelle Bion arrive, elle, au terme de sa formation universitaire en Master II de sociologie générale.

Afin de maintenir une veille qui assure la complémentarité des compétences au sein de l'équipe pédagogique, Cyrille Musiedlak a participé, quant à elle, à différentes journées d'étude et groupes de réflexion nationaux dans le champ de l'addiction.

Toujours dans cet esprit de développement de compétences et de croisement des savoirs, les formatrices ont rencontré les représentantes de l'équipe pédagogique du CEGEP de Granby (Québec). Ce temps de travail a permis de partager des outils pédagogiques et d'envisager l'intervention de la filière auprès des apprenants québécois. Un projet de mobilité pour les formatrices se construit depuis.

Les échanges se poursuivent également sur les territoires du Grand-Est et de la Franche-Comté. Marine Dumaine a représenté la filière à la dernière rencontre organisée à Dijon. Cette année 2023 verra l'accueil des équipes pédagogiques des filières ES des établissements de formation de la PUGE sur le site de l'IRTS CA les 12 et 13 juillet 2023. Ces rencontres réflexives permettent d'harmoniser les pratiques et de mutualiser les outils pédagogiques.

---

<sup>6</sup> Catalogue de formations, Cf. : Simulateur de vieillissement et handicap.

### RESPONSABLE

Cyrille MUSIEDLAK  
[cyrille.musiedlak@irtsca.fr](mailto:cyrille.musiedlak@irtsca.fr)  
03.26.06.93.10

### ASSISTANTES

Assistante pédagogique  
Lola SANTOS  
[lola.santos@irtsca.fr](mailto:lola.santos@irtsca.fr)  
03.26.06.82.28

Assistante chargée de la scolarité  
Delphine LORANDIN  
[delphine.lorandin@irtsca.fr](mailto:delphine.lorandin@irtsca.fr)  
03.26.06.82.30

### FORMATRICES

Christelle BION  
[christelle.bion@irtsca.fr](mailto:christelle.bion@irtsca.fr)  
03.26.06.82.49

Julie FICHET  
[julie.fichet@irtsca.fr](mailto:julie.fichet@irtsca.fr)  
03.26.06.82.40

Maud RIEFFEL  
[maud.rieffel@irtsca.fr](mailto:maud.rieffel@irtsca.fr)  
03.26.06.82.35

Marine DUMAINE  
[marine.dumaine@irtsca.fr](mailto:marine.dumaine@irtsca.fr)  
03.26.06.93.17

Amélie GALLOIS  
[amelie.gallois@irtsca.fr](mailto:amelie.gallois@irtsca.fr)  
03.26.06.82.45

Alexia CAMACHO  
[alexia.camacho@irtsca.fr](mailto:alexia.camacho@irtsca.fr)  
03.26.06.82.47